FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit	TÉTRABORATE DE SODIUM DECAHYDRATE (4%P/V)
Autre identification (Nom chimique, Nom commercial , Synonymes)	BORATE DE SODIUM DECAHYDRATE; BORAX; BORAX DECAHYDRATE; BORON SODIUM OXIDE DECAHYDRATE
Code du produit	SS-0988
Formule chimique	$Na_2B_4O_7 \cdot 10\ H_2O$
Masse molaire	381.37
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Pour usage en laboratoire, scolaire, commercial ou industriel. Ne pas utiliser à des fins médicales ou domestiques.
Fournisseur	LABORATOIRE MAT 610, rue Adanac Québec Québec G1C 7B7 418-660-8666 Lun-ven 8h-16h www.labmat.com labmat@labmat.com
Téléphone urgence	418-660-8666 Lun-ven 8h-16h CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060
Date FDS préparée	2026-06-17

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT

- Toxicité pour la reproduction - catégories 1B

PICTOGRAMMES



Mention d'avertissement

DANGER

Mentions de danger (H)

- Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

Conseils de prudence (P)

- Se procurer les instructions avant utilisation.
- Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- Porter des gants de protection (nitrile, butyle, néoprène), des vêtements de protection, et un équipement de protection des yeux et du visage.
- EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.
- Garder sous clef.
- Éliminer le contenu et récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales, ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.

Autres dangers

NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)

Santé	1
Inflammabilité	0
Réactivité	0
Spécial	

SECTION 03 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Composant	No. CAS	% Poids
Tétraborate de sodium	1303-96-4	4%

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux
Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Si contact avec peau
Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Si inhalé
Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.

Si avalé
Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)
Lorsqu'il est concentré, une forte exposition au produit provoque les principaux symptômes suivants: Douleur dans la poitrine. Dermatite. Nausée et vomissements. Rougeurs. Toux. Diarrhée. Mal de gorge. Irritation du nez et de la gorge. Dyspnée. Maux de têtes. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées. Réf. section 11.

Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire
Traiter en fonction des symptômes. Montrer cette fiche au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés
Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Agents extincteurs inappropriés
Donnée non disponible.

Produits de combustion
Des produits de combustion dangereux se forment en cas de feu: Oxydes de sodium. Oxydes de bore. Borane.

Dangers spécifiques du produit dangereux
Lorsqu'il est concentré, le produit réagit selon les caractéristiques suivantes: Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour pompiers
Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat (référence section 8 pour équipements de protection à utiliser). Assurer une bonne aération des lieux. Utiliser une protection respiratoire à cartouche NIOSH au besoin ou en cas de déversement plus important. Couper toutes les sources d'ignition.

Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage
Absorber le produit avec du sable ou de la vermiculite. Diluer les résidus avec de l'eau, nettoyer et rincer. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conditions d'entreposage	Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'eau, de l'humidité et des produits incompatibles (réf. section 10).
Méthode et équipement de manutention	Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Porter l'équipement de protection individuel (réf. section 8) lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Appliquer les règles habituelles d'hygiène standards: Se laver les mains après utilisation. Ne pas manger ou boire durant l'utilisation.

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Valeur	Base
Disodium tetraborate decahydrate	1303-96-4	TWAEV	2mg/m3	Canada. Ontario OELs
		STEV	6mg/m3	Canada. Ontario OELs
		TWA	1mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		STEL	3ppm	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		VEMP	2mg/m3 Poussières inhalables	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		VECD	6mg/m3 Poussières inhalables	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		TWA	2mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
		STEL	6mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique

Origine des données	CNESST Ontario Regulation 833. Alberta OELs. Sigma-Aldrich (Millipore Sigma)
Respiratoire	Si un travail sous la hotte n'est pas possible, ou si les niveaux admissibles sont dépassés, utilisez une protection respiratoire à cartouche NIOSH, ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants de protection. Matériel suggéré: Nitrile. Butyle. Neoprène. Le type, l'épaisseur et la longueur du gant doivent être choisis en fonction de l'utilisation, de la concentration du produit, ainsi que de la durée d'utilisation. Remplacer régulièrement les gants pour une meilleure protection.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Utiliser des chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
Contrôle d'ingénierie	Utiliser une hotte. Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Donnée non disponible
Seuil d'odeur	Donnée non disponible
Point de fusion et congélation	Donnée non disponible
Point d'ébullition	Donnée non disponible
Inflammabilité	Non
Limites inférieures d'explosivité ou d'inflammabilité	Donnée non disponible
Limites supérieures d'explosivité ou d'inflammabilité	Donnée non disponible
Point d'éclair	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	Donnée non disponible
Température de décomposition	> 100°C (Tétraborate de sodium)
pH	~9
Viscosité cinématique	Donnée non disponible
Solubilité	Soluble dans l'eau 38.1 g/l @ 20 °C. Insoluble dans l'alcool (Tétraborate de sodium)
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique)	Log Pow: -1.53 @ 22 °C
Pression de vapeur	0.213 hPa (20 °C) (Tétraborate de sodium)
Masse volumique et densité relative	1,04g/ml@20°C.
Densité de vapeur relative	Donnée non disponible
Caractéristiques des particules	Sans objet

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Peut réagir violemment avec les substances incompatibles.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
Risque de réactions dangereuses	Peut réagir violement au contact de substances incompatibles.
Conditions à éviter	Éviter l'humidité. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Éviter la formation de poussière. Exposition à l'air. Éviter la chaleur excessive.
Matériaux incompatibles	Lorsqu'il est pur, le produit réagit avec les produits suivants: Oxydants forts. Acides. Sels métalliques. Chlorure mercurique. Alcaloïdes. Peut former un mélange explosif avec : Zirconium. Et ses sels.
Produits de décomposition dangereux	Borane. Oxydes de bore. Oxydes de sodium.

SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

TÉTRABORATE DE SODIUM DECAHYDRATE (4%P/V)

Premières voies d'absorption	Ingestion et inhalation.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
- Peau	À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
- Respiration	Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
- Ingestion	À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Peut nuire à l'enfant à naître. Susceptible d'altérer la fertilité. Peut causer des dommages à: Système reproducteur. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
DL50 (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	ETA Mélange (Estimation de la toxicité aigüe) : DL50 Oral - Rat - >5000mg/kg. DL50 Cutanée - Lapin - >2000mg/kg.
CL50 (spécifier l'espèce et voied'entrée)	ETA Mélange (Estimation de la toxicité aigüe) : CL50 Inhalation - Rat - 4 h - 53mg/L.

TÉTRABORATE DE SODIUM DÉCAHYDRATE (BORAX)

Premières voies d'absorption	Ingestion et inhalation.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation. Larmoiment.
- Peau	Irritation.
- Respiration	Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Toux. Mal de gorge.
- Ingestion	Nausées et vomissements. Diarrhée. Maux de tête. Faiblesse musculaire. Somnolence. Tremblements. Hallucinations. Convulsions. Certaines sources indiquent avoir eu des cas rapportés de: Dommage aux reins. Épistaxis (saignement de nez). Toux. Certaines sources indiquent avoir eu des cas rapportés de: Dommage aux reins.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Dermatite. Peut nuire à l'enfant à naître. Susceptible d'altérer la fertilité. Peut causer des dommages à: Système reproducteur. Est reconnu comme un agent inclassable quant à sa cancérogénicité (groupe 3 selon IARC).
DL50 (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Rat - 3500mg/kg. DL50 Cutanée - Lapin - >2000mg/kg.
CL50 (spécifier l'espèce et voied'entrée)	CL50 Inhalation - Rat - 4 h - 2.12mg/l.

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

TÉTRABORATE DE SODIUM DECAHYDRATE (4%P/V)

Écotoxicité	Donnée non-disponible.
Persistance et dégradation	Non applicable pour les substances inorganiques.
Potentiel de bioaccumulation	On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation.
Mobilité dans le sol	Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.
Autre effets nocifs	Donnée non-disponible.

TÉTRABORATE DE SODIUM DÉCAHYDRATE (BORAX)

Écotoxicité	Donnée non-disponible.
Persistance et dégradation	Non applicable pour les substances inorganiques.
Potentiel de bioaccumulation	On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation.
Mobilité dans le sol	Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.
Autre effets nocifs	Donnée non-disponible.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu et récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales, ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Eliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	N/R
Appellation réglementaire	
Classification du TMD	
Groupe d'emballage	
Indice de quantité limitée	
Indice PIU	
Dispositions particulières	

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	- Toxicité pour la reproduction - catégories 1B

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Légende des abbréviations et acronymes:

CNESST: Commission des normes, de l'équité et de la santé et sécurité au travail
NIH: National institute of health (U.S. Naltional Library of Medecine)
ECHA: Agence Européenne de Chimie
ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
VECD: Valeur d'exposition courte durée
VEMP: Valeur d'exposition moyenne pondérée
CMRG : Chemical Manufacturer's Recommended Guidelines
OSHA : United States Department of Labor - Occupational Safety and Health Administration
TLV : Threshold limit value
TWA: Time-Weighted-Average
STEL: Short Term Exposure Limit
CEIL: Ceiling
RSST: Règlement sur la santé et sécurité au travail (Québec)
INRS: l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (France)

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considerées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.

DERNIÈRE MISE À JOUR : 2026-06-17